

Supportive Environments], qui a eu lieu en juin 1991. La CE a demandé que les recommandations de cette conférence soient intégrées à Agenda 21.

La CISL a mentionné le travail accompli par les syndicats, au cours des ans, afin de veiller à la santé et à la sécurité de leurs membres, pour qui souvent les procédés de traitement dangereux et polluants comportent des risques. Le BIT a demandé qu'on reconnaisse la corrélation qui existe entre le milieu de travail et l'environnement et le développement. Il a, par conséquent, demandé qu'on mette davantage l'accent, dans la documentation destinée à PrepCom Iv, sur les activités visant à soutenir l'amélioration des conditions et du milieu de travail, particulièrement les améliorations relatives à la sécurité et à la santé au travail.

Dans sa déclaration, l'Australie a parlé de la Commission de l'OMS et a recommandé qu'elle serve de base à l'élaboration d'un chapitre sur la santé dans Agenda 21 et fournisse également un éventail d'options que l'on pourrait intégrer à d'autres chapitres sectoriels bien précis. Elle a demandé que l'on détermine les priorités clefs qui aideraient énormément à améliorer la santé humaine. La délégation allemande a demandé un plus grand accès aux soins de santé pour réduire la pauvreté.

Dans leur intervention, les États-Unis ont signalé que le développement viable est impossible si la population n'est pas en bonne santé. Un grand nombre des problèmes de santé des plus démunis sont causés ou du moins aggravés par des facteurs environnementaux. La malaria transmise par un insecte provoque plus d'un million de décès chez les enfants, en Afrique. Un milliard de personnes manquent d'eau potable et deux milliards n'ont pas d'installations sanitaires. Plus d'un milliard de personnes vivent dans des régions urbaines où le niveau quotidien des macroparticules dépasse la norme recommandée par l'OMS. La norme est dépassée plusieurs fois, lorsque des biocarburants sont brûlés à l'intérieur des maisons.

Il y a lieu d'inclure dans Agenda 21 des mesures visant à modifier cette situation. Parmi les sujets d'un tel programme, mentionnons l'air pur, l'eau potable, les aliments salubres, une bonne alimentation et des installations sanitaires. Pour réussir à créer un environnement plus sain, il faudra tenir compte d'autres sujets d'Agenda 21 tels que les établissements humains, les eaux douces, la pollution de l'air, les déchets toxiques et les déchets solides. Pareil programme devrait comprendre l'évaluation des risques, qui fait appel à la recherche fondamentale, appliquée et opérationnelle ainsi qu'à la gestion des risques, qui porte sur les mesures préventives, de lutte et, dans des cas extrêmes, correctives ou thérapeutiques. Par conséquent, les efforts opérationnels devraient être axés dans une très large mesure sur la prévention des problèmes plutôt que sur les mesures curatives coûteuses.

Enfin, l'OMS a présenté les conclusions préliminaires de sa Commission de la santé et de l'environnement. Celle-ci a tenu sa dernière réunion au mois de juillet de la présente année et procède actuellement à la rédaction de la version finale de son rapport qui sera